Image not found or type unknown

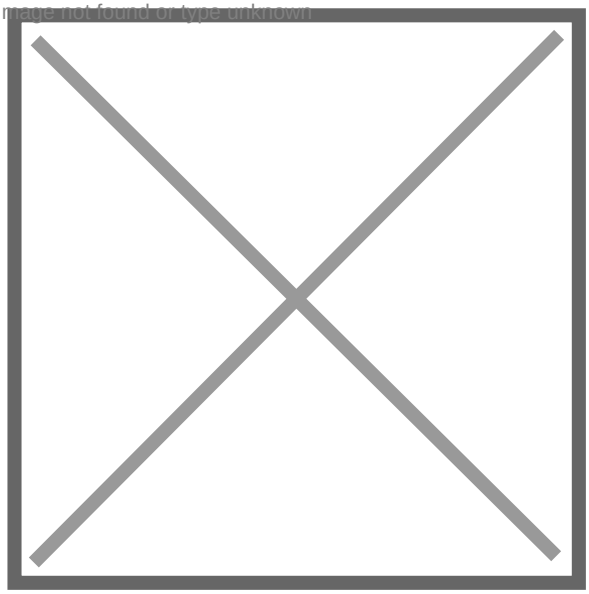

Qui doit remplacer ma cabine de douche qui a explosé !

Par **gsik06**, le **30/12/2010** à **19:16**

Bonjour,

j'ai emménagé dans un appartement l'an dernier la cabine de douche venait d'etre changé par les anciens locataires. Après 6mois d'habitation, la paroie vitrée de la cabine de douche a explosé un matin je ne sais pour quelle raison . Heureusement je ne me trouvais pas dans ma salle de bain et n'ai subi aucun dommage !!!
J'ai fait un signalement à l'agence et à ma compagnie d'assurance.
A qui incombe la réparation de la vitre ?? l'agence ou moi meme ???

Merci

Par **mimi493**, le **30/12/2010** à **21:56**

Logiquement à vous, sauf si vous prouvez que vous n'êtes pas responsable.

Par **sawasdee**, le **31/05/2016** à **11:43**

Bonjour,

Je vois votre post et je suis exactement dans le même cas. La paroi a explosé cette nuit à 2 h du matin, on croyait être attaqués !! Comment avez-vous réglé le litige ? Gedimat commence a me dire qu'étant donné qu'ils ne l'ont pas posée, ce n'est pas de leur faute... cela donne envie de commander des matériaux hors de prix !!

Par **Visiteur**, le **31/05/2016** à **14:06**

Il va falloir une expertise, car il se peut qu'elle ait explosé à cause d'une contrainte liée à un mauvais montage !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés